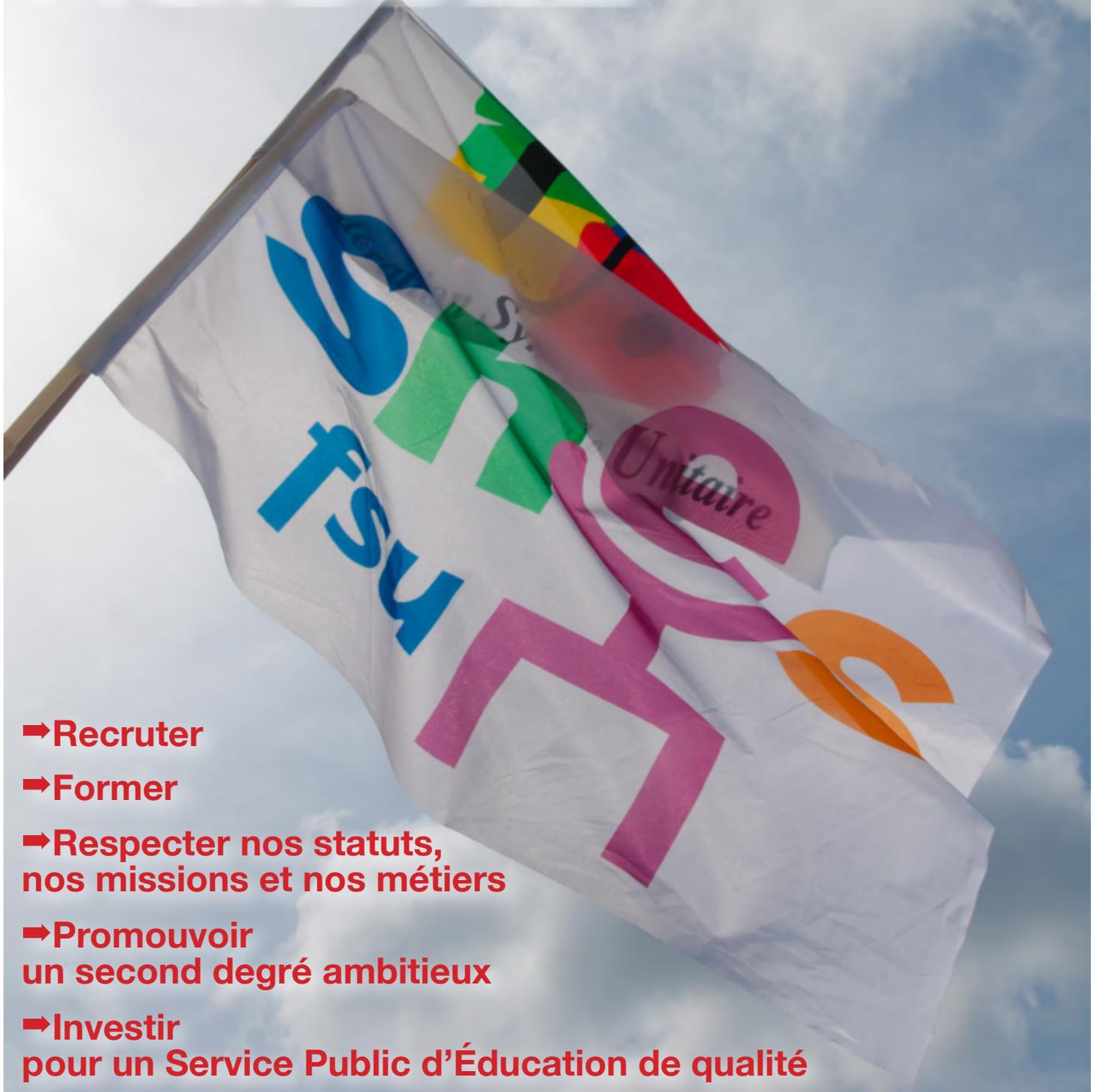


# VOTEZ

# AGISSEZ



- Recruter
- Former
- Respecter nos statuts,  
nos missions et nos métiers
- Promouvoir  
un second degré ambitieux
- Investir  
pour un Service Public d'Éducation de qualité

## ATTENTION VOUS DEVEZ VOTER 4 FOIS

### CAPA et CAPN

### CTA et CTM

votez



votez



## 13-20 octobre

## ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

# (Construire

Du 13 au 20 octobre, nous allons élire nos représentants dans différentes instances. Il s'agit de choisir celles et ceux qui nous représenteront en commission paritaire académique (CAPA) et nationale (CAPN). Mais, et c'est là une nouveauté, il s'agit aussi de choisir celles et ceux qui nous représenteront dans les comités techniques académique (CTA) et ministériel (CTM), se substituant désormais aux comités techniques paritaires.

**Pour chacun d'entre nous,  
4 votes sont donc à émettre  
et pour la première fois  
PAR VOIE ELECTRONIQUE.**

# (Agir

## CAPA des AGRÉGÉS

### VOS CANDIDATS



#### Hors classe

1. **CHALIFOUR Annette** – EPS – Lycée R. Loewy – La Souterraine – 23
2. **CAUTRES Pascale** – Lettres classiques – Lycée E. Perrier – Tulle – 19
3. **DE LACOSTE Sophie** – Lettres classiques – Collège A. Renoir – Limoges – 87
4. **CAMPOS ORIOLA Jean-André** – Mathématiques – Lycée Gay-Lussac – Limoges – 87

#### Classe normale

1. **ROY Etienne** – Histoire – Lycée Gay-Lussac – Limoges – 87
2. **EMERIT Philippe** – Génie mécanique – Lycée G. Cabanis – Brive – 19
3. **CARTIER Annette** – Lettres classiques – Collège M. Nadaud – Guéret – 23
4. **GENTIL Christophe** – Electrotechnique – Université – Limoges – 87
5. **THIEBAUT-LE CALOCH Martine** – Lettres modernes – Lycée P. Caraminot – Egletons – 19
6. **SOURY Danielle** – Sciences sociales – ZRD87 – Lycée B. Palissy – St Léonard – 87
7. **BARON Isabelle** – EPS – Université – Limoges – 87
8. **REMIZE NOEL Corinne** – Economie gestion – Lycée S. Valadon – Limoges – 87
9. **POULY Marie-Pierre** – Anglais – Université – Limoges – 87
10. **CHAPELLE Elina** – Allemand – ZRD19 – Lycée G. Cabanis – Brive – 19
11. **RIGOUT Nicolas** – Histoire géographie – Collège L. Blum – Limoges – 87
12. **AGNOLA Caroline** – Anglais – Collège de Rochechouart – Rochechouart – 87
13. **COUDERT Aline** – Mathématiques – Lycée Turgot – Limoges – 87
14. **DOUTEAU Nathalie** – Sc. phy. Chimie – Lycée R. Dautry – Limoges – 87
15. **VALENTIN Anne** – SVT – Lycée D'Arsonval – Brive – 19
16. **MATHIVET Jacqueline** – Lettres modernes – Lycée Turgot – Limoges – 87



LES ENJEUX DE CE SCRUTIN SONT CONSIDÉRABLES. Nul doute, qu'à quelques mois des échéances politiques majeures du printemps prochain, les résultats seront observés de près et pèseront sur les choix et les décisions.

## AVEC LE SNES, LE SNEP, LE SNESup ET LA FSU, FORCE ET COHÉRENCE DES INTERVENTIONS DANS LES INSTANCES

Bien évidemment, la représentation des personnels par leurs élus en CAP est importante. En dépend en effet la qualité de la **défense individuelle et collective des personnels**. Or, si les professions de foi sont pavées de bonnes intentions, mieux vaut ne pas les dissocier de la capacité des élus à les mettre en œuvre. Ceux du SNES, du SNEP, du SNESup et des syndicats de la FSU ont la réputation de ne pas s'en laisser conter. Leur efficacité, leur pugnacité, leur expertise sont reconnues. Leur présence en nombre dans toutes les commissions paritaires, dans toutes les académies comme au plan national, est un gage de force et de cohérence.

**Force et cohérence**, c'est encore ce dont devront faire preuve les élus en CT. Le champ des compétences de ces instances est notablement élargi. Y seront mises en débat nombre de questions, valant pour tout le champ de l'Éducation nationale et pour toutes les catégories de personnels, tant au plan statutaire qu'à celui de la gestion des emplois et des effectifs. Y seront également débattues toutes les questions relatives à l'offre de formation. La cohérence et l'articulation de l'intervention des élus sur ces questions avec celle menée en CAP vont de soi. Comme va de soi la nécessité d'une délégation fédérale, soucieuse et respectueuse des intérêts de chaque secteur, de chaque métier. C'est le sens de l'engagement de la FSU et de ses différentes composantes, **pour la construction d'un service public d'éducation dédié à la réussite de tous**.

L'enjeu n'est pas mince car, à travers leur vote, c'est bien la conception de leur métier et de l'avenir du second degré qu'exprimeront les personnels. Or, nous le savons bien, des divergences importantes existent sur bien des points entre les organisations syndicales. De la réforme du lycée au rapprochement du collège et du premier degré, avec la bivalence à la clef, prônés par certains, des modalités d'évaluation des enseignants au renforcement du rôle des chefs d'établissements ou à la redéfinition des services, il y a plus que des nuances entre les organisations syndicales.

# (Débattre

## UNITÉ DE LA PROFESSION, PARLER D'UNE MÊME VOIX AVEC le SNES, le SNEP, le SNESup ET le FSU

Ces élections appellent d'ailleurs d'autres clarifications dans ce que l'on appelle le « paysage syndical », trop parcellisé, trop divisé. D'une manière générale, les salariés aspirent à l'unité, parce que l'unité est une force irremplaçable. Cette aspiration est partagée par le SNES, le SNEP, le SNESup et la FSU. Ils ne se reconnaissent, en aucune façon, dans le clivage entre « syndicalisme de contestation » d'un côté et « syndicalisme d'accompagnement » de l'autre. **Le SNES, le SNEP, le SNESup et la FSU travaillent inlassablement à la recherche d'unité**, à celle d'une réunification syndicale. Quant à leur orientation et leur démarche syndicales, elles reposent sur des principes simples mais forts. **Construire** les revendications avec les personnels en multipliant les espaces de débats où ils s'approprient les enjeux de leurs métiers. **Proposer, agir, négocier** en rendant les personnels acteurs de chacune de ces phases du mouvement social.

Les listes présentées par le SNES et la FSU ont été construites avec la volonté de faire de nos syndicats un lieu de rassemblement et d'expression de la profession. Elles sont respectueuses de la diversité, de la parité hommes/femmes, ainsi que du renouvellement en profondeur que connaît notre métier en intégrant de nombreux jeunes collègues.

On l'aura compris, l'heure n'est pas aux atermoiements et à l'éparpillement. La profession doit parler d'une même voix, résister et porter dans le débat public des projets ambitieux pour le second degré. **Aucune voix ne doit manquer au SNES, au SNEP, au SNESup et à la FSU.**

**VOTEZ, FAITES VOTER**



# (Négocier

## LA CONCEPTION DE NOTRE MÉTIER ET L'AVENIR DU SECOND DEGRÉ EN JEU

Plus généralement, les personnels ont dans ce scrutin, la responsabilité de déterminer pour les quatre années à venir la représentativité des organisations syndicales et ce qui va avec, le droit de négocier. Cette représentativité s'établira, au plan local, en référence aux voix obtenues pour l'élection du CTA, au plan national, en référence aux voix obtenues à l'élection du CTM.

# Agissez !

## VOTEZ



### PROFESSEURS AGRÉGÉS

En votant pour les listes présentées par le SNES et le SNESUP, vous ferez le choix de syndicats fortement ancrés dans les différents métiers, rassemblés au sein d'une fédération, la FSU, première dans la Fonction publique de l'État, attachés aux valeurs du service public, participant aux diverses négociations tout en impulsant les actions nécessaires.

Ces orientations sont défendues également dans les Comités Techniques.

Vous serez représentés au sein des Commissions paritaires par des élus travaillant dans les établissements, au fait des réalités professionnelles, soucieux d'améliorer vos conditions d'affectation, de travail, de carrière, construisant avec vous analyses et propositions sur tous les débats éducatifs, dans l'intérêt des élèves et le respect des missions et statuts des personnels.

Attachés à une qualification disciplinaire de haut niveau, nous voulons que la place de l'agrégation et des agrégés soit confortée, valorisée et reconnue dans le système éducatif et dans la Fonction publique. Pour les agrégés nous voulons :

#### UNE CARRIÈRE PLUS ATTRACTIVE :

- Par la revalorisation des traitements indiciaires et en accélérant le déroulement de carrière, avec une carrière en 11 échelons intégrant les indices terminaux de la hors classe, l'ouverture à l'échelle-lettre B et le doublement des chaires supérieures.

- Par des conditions d'affectations et d'emplois qui respectent la qualification et les aspirations de chacun dans le cadre des règles communes et d'un mouvement national renoué.

- Par une formation continue et initiale centrée sur les demandes des collègues.

- Par un développement des recrutements externes dans toutes les disciplines.

#### DES CONDITIONS DE TRAVAIL AMÉLIORÉES :

- Par une réduction du temps de travail et une meilleure prise en compte des situations diversifiées d'exercice.

- Par de véritables possibilités d'accès à la recherche pour tous et une vraie reconnaissance de la place des agrégés dans l'enseignement supérieur.

- Par un droit à la mobilité professionnelle choisie et des procédures plus transparentes pour l'accès au post-bac et à l'enseignement supérieur.

- Par une autre réforme du lycée au service de la réussite de tous les élèves, à l'opposé des effets d'affichage et des réformes régressives.

#### AINSI AU COURS DE LA MANDATURE, NOUS AVONS OBTENU :

- L'amélioration des procédures de notation pédagogique.

- L'augmentation des possibilités d'accès à la hors-classe.

**Notre qualification et nos missions doivent être respectées et reconnues.**

